

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à mieux définir l'abus de dépendance économique (n° 3571) (*M. Damien Abad, rapporteur*)..... 2

Jeudi

28 avril 2016

Séance de 9 heures 15

Compte rendu n° 72

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence
de Mme Frédérique
Massat,
*Présidente***



La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à mieux définir l'abus de dépendance économique (n° 3571) (M. Damien Abad, rapporteur).

La commission a repoussé les quatre amendements examinés.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 28 avril 2016 à 9 h 15

Présents. - M. Damien Abad, Mme Marie-Hélène Fabre, Mme Annick Le Loch, Mme Frédérique Massat, M. Hervé Pellois

Excusés. - M. Laurent Furst, Mme Marie-Lou Marcel, M. Bernard Reynès, Mme Catherine Troallic